

VILLE DE SEPTÈMES-LES-VALLONS
Département des Bouches-du-Rhône
Arrondissement de Marseille
Canton de Gardanne

République Française
Arrêté du Maire
N°20 -2024/PC
PATRIMOINE COMMUNAL

ARRETE MUNICIPAL CONSTATANT L'ABSENCE DE MAITRE D'UN BIEN SANS MAITRE

Nous, **André MOLINO, Maire de Septèmes-les-Vallons,**

VU, le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.1123-1, L.1123-3 et R.1123-1,

VU, le code civil, notamment son article 713,

VU, la situation du bien parcelle BH 46, 47 et 48, située Haute Bédoule Sud, dépourvu de propriétaire connu depuis plus de dix ans, et les contributions foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans.

VU, L'accord de la commission communale des impôts directs (CCID) en date du 2 avril 2024,

Par conséquent, la procédure d'appréhension de ce bien par la commune, prévue par l'article L.1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, est mise en œuvre par le présent arrêté.

ARRETONS

ARTICLE PREMIER : il est constaté que les parcelles BH 46, 47 et 48 d'une superficie totale de 28 333 m² n'a pas de propriétaire connu et que les contributions foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de 3 ans.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera affiché en mairie et sur le terrain concerné. Il fera également l'objet d'une publication et sera notifié au représentant de l'Etat dans le département.

ARTICLE 3 : À compter de l'accomplissement de la dernière mesure de publicité prévue à l'article 2, le propriétaire dispose d'un délai de six mois pour se faire connaître. À défaut, le bien sera présumé sans maître conformément à l'article 713 du Code Civil.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans le délai de deux mois à compter de son affichage.

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de la mairie sera chargé de l'exécution du présent arrêté.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20240510-20-2024-PC-1-AI

Accusé certifié exécutoire

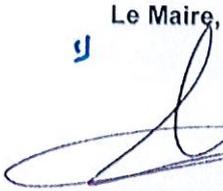
Réception par le préfet 22/05/2024
Publication : 22/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Septèmes-les-Vallons, le 10 mai 2024

Le Maire,




André MOLINO

Vu pour être annexé à la délibération
Séance du Conseil Municipal du : 12-05-2025

Le Maire





Départ en S/Préf le :
Reçu en S/Préf. le :
Publié le :
Notifié le :
Certifié exécutoire le



Le Maire

Dossier suivi par Kheira BOUCHIKHI-TANI
Service Aménagement de l'Espace
Tél : 04.91.96.31.78
kheiraBOUCHIKHI-TANI@ville-septemes.fr
droitdessols@ville-septemes.fr

Vu pour être annexé à la délibération N° 12-06-2025
Séance du Conseil Municipal du 14 juin 2025
Le Maire



AVIS DE PUBLICATION

Les arrêtés municipaux n° 20 et 21-2024 /PC du 10 mai 2024 ont constaté que des parcelles situées Haute Bédoule Sud et Impasse du Cinéma, cadastrées BH 46-47-48 et AP 99 n'ont pas de propriétaire connu au sens de l'article L.1123-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Ces arrêtés peuvent être consultés en mairie (2^{ème} étage) et sur tous les panneaux d'affichage de la commune.

Fait pour valoir ce que de droit

SEPTÈMES-LES-VALLONS, le 23 mai 2024

Le Maire,



André MOLIN

Annonces légales

ANNONCES LEGALES

332421



Direction de la Citoyenneté,
de la Légalité et de l'Environnement

BUREAUX DES INSTALLATIONS ET TRAVAUX R
EGLEMENTS POUR LA PROTECTION DES MILIEUX
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

SOCIÉTÉ TRABET : EXPLOITATION PONCTUELLE
D'UNE CENTRALE D'ENROBAGE MOBILE SUR UNE PLATEFORME
SISE SUR LA COMMUNE DE MALLEMORT

Par arrêté préfectoral n°2024-88-ENR du 14 mai 2024, il sera procédé sur le territoire de la commune de Mallemort, à une consultation du public au sujet de la demande d'enregistrement, au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), formulée par la société TRABET, dont le siège social se situe 35 rue des Aviateurs à Haguenau - 67500, pour l'exploitation ponctuelle d'une centrale mobile d'enrobage à chaud, dans le cadre de travaux d'entretien et de réfection de l'autoroute A7 entre Avignon Sud et Sénas, sur une plateforme appartenant à l'ECIR Foronage, située Chemin des Fumades sur la commune de Mallemort (13370).

Les activités relèvent du régime de l'enregistrement prévu à l'article L512-7 du code de l'environnement au titre des rubriques :

- n° 2521-1 : Station d'enrobage au bitume de matériaux routiers 1. A chaud, à puissance a) 1 500 t/j, 1 centrale d'enrobage à chaud (capacité maximale unitaire de 450 t/h à 2% d'humidité) équipée d'un ensemble de stockage d'errabes longue durée (5 ou 10 silos pour une capacité totale de 1125 ou 2250 t)

- n° 2517-1 : Station de transit, regroupement ou tri de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes autres que ceux visés par d'autres rubriques. 1. Supérieure à 10 000 m³. Aire de transit de granulats et agrégats, superficie de l'aire de transit : env. 25 000 m².

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre de consultation du public, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la mairie de la commune concernée, resteront disponibles pendant quatre semaines en mairie de Mallemort du mercredi 19 juin 2024 au mercredi 17 juillet 2024 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance. Concernant ses observations sur le registre, pendant les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux, à la mairie de Mallemort-13370 - Hôtel de Ville, 10 rue Villeneuve - 13370 Mallemort, du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h00 de 14h30 à 17h00.

Le dossier sera consultable pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet de la Préfecture (adresse : <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Pages/Publications-et-informations>) et sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement-ICPE/Installations Classées-sous-solaires-a-enregistrement-Carrières-et- carrières-Mallemort

Les observations pourront aussi être adressées par correspondance, au Préfet des Bouches-du-Rhône, Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement - Bureau des Installations et des Travaux Réglementés pour la Protection des Milieux - 13382 Marseille Cedex 06, et par voie électronique (direction@bouches-du-rhone.gouv.fr), avant la fin du délai de consultation du public.

La décision d'enregistrement ou de refus est prise par le Préfet des Bouches-du-Rhône sous forme de décision individuelle.

Les recours contre la décision d'enregistrement ou de refus ou d'enregistrement sont régis par un arrêté préfectoral de refus ou d'enregistrement, en vertu de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales prévues par l'arrêté ministériel prévu à l'article L512-7 du code de l'environnement, qui sera mis en ligne sur le site Internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

Marseille, le 16 mai 2024
Pour le préfet
l'Adjoint au chef de Bureau
Christine HERBAU

332425



AVIS DE PUBLICATION

Les arrêtés municipaux n° 20 et 21-2024 JPC du 10 mai 2024 ont constaté que des parcelles situées Haute Bédoule Sud et Impasse du Cinéma, cadastrées BH 46-47-48 et AP 99 n'ont pas de propriétaire connu au sens de l'article L. 1123-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Ces arrêtés peuvent être consultés en mairie (2^{ème} étage) et sur tous les panneaux d'affichage de la commune.

Fait pour valoir ce que de droit.

SEPTÈMES-LES-VALLONS le 23 mai 2024
Le Maire,
André MOLING

APPEL D'OFFRES

332440

MAIRIE CHATEAUNEUF LE ROUGE

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE L'ECOLE DE MUSIQUE

NOM COMPLET DE L'ACHETEUR
MAIRIE CHATEAUNEUF LE ROUGE (401334)
Numéro national d'identification
SIRET : 2115002560016
Ville : CHATEAUNEUF LE ROUGE
Code Postal : 13190

GROUPEMENT DE COMMANDE : Non

MOYEN D'ACCÈS AUX DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

Lien URL vers le profil d'acheteur :
<https://www.laprovencemarchespublics.com>
<https://www.consematinmarchespublics.com>

IDENTIFIANT INTERNE DE LA CONSULTATION : 2024-002 travaux école musique

INTÉGRALITÉ DES DOCUMENTS SUR LE PROFIL D'ACHETEUR : Oui

UTILISATION DE MOYENS DE COMMUNICATION NON COMMUNÉMENT DISPONIBLES : Non

NOM DU CONTACT

Madame Elizabeth DESENEPART
Adresse mail du contact : dge@chateaufortrouge.fr
Numéro de téléphone du contact : 0442586201

TYPE DE PROCÉDURE

Procédure adaptée ouverte

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : cf règlement de consultation

Capacité économique et financière : cf règlement de consultation

Capacité technique et professionnelle : cf règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 21/06/2024 à 12 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui

L'acheteur exige la présentation des variantes : Non

Critères d'attribution : cf règlement de consultation

INTITULE DU MARCHÉ

TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Code CPV principal : 45262522-6

Type de marché : Travaux

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Electricité, Maçonnerie, Peinture (travaux)

Lieu principal d'exécution du marché : Châteaufortrouge

Consultation à franchises : Non

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché allot : Oui

DESCRIPTION DU LOT

LOT 1 travaux de maçonnerie

Code CPV principal : 45262522-6

Lieu d'exécution du lot : Châteaufortrouge

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Maçonnerie

DESCRIPTION DU LOT

LOT 2 Travaux de câblage et d'installations électriques, peinture, mise en place plafonds suspendus

Code CPV principal : 45311000-0

Lieu d'exécution du lot : Châteaufortrouge

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Peinture (travaux), Electricité

Visite obligatoire : Non

AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://www.laprovencemarchespublics.com>

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires demandés à l'adresse suivante : <https://www.laprovencemarchespublics.com>

333319



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom complet de l'acheteur : Commune de Fontvieille (13)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21130028900015

Code postal / Ville : 13950 Fontvieille

Groupeement de commandes : non

SECTION 2 : COMMUNICATION

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-secures.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur.

Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non

Nom du contact : CLAIRE DUBOIS - Tél. : +33 (0)505465-4

Mail : st.direction@fontvieille.fr

SECTION 3 : PROCÉDURE

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : Obligatoire

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 12 juin 2024 - 12 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : non

Possibilité d'attribution sans négociation : oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : non

SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ

Intitule du marché : RENOVATION DE LA CRECHE MUNICIPALE LOU BELEN

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Rénovation d'une crèche communale pouvant accueillir jusqu'à 37 places pour des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Lieu principal d'exécution : Chemin du stade, 13990 Fontvieille

La consultation comporte des franchises : non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non

Marché allot : oui

SECTION 5 : INFORMATIONS SUR LES LOTS

LOT : REVETEMENT SOLS SOUPLES ET PEINTURES

Classification CPV : 44810000

Lieu d'exécution du lot : Fontvieille

LOT : PETITE MACONNERIE

Classification CPV : 45262522

Lieu d'exécution du lot : Fontvieille

LOT : MENUISERIES EXTERIEURES

Classification CPV : 45211150

Lieu d'exécution du lot : Fontvieille

SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Visite obligatoire : non

Autres informations complémentaires

VISITE NON OBLIGATOIRES PROPOSEES AUX DATES SUIVANTES :

MARDI 28 MAI A 14H ET MARDI 4 JUIN A 10H

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

23 mai 2024

333418



AVIS D'APPEL PUBLIC A PROJET

DIRECTION : Direction des ressources humaines

Sous-direction qualité de vie et santé au travail

Service action sociale

52 Avenue de St Just

82044

13256 Marseille cedex 20

OBJET DU PROJET : Exercice d'une activité d'exploitation d'appareils de distribution automatique à l'Hôtel du Département, 52 avenue de St Just, 13004 Marseille avec mise en place d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

DURÉE DE L'OCCUPATION : L'autorisation d'exploitation est consentie pour une durée de cinq (5) ans.

RÉFÉRENCE DE LA CONSULTATION : AAPACTDRHHD13

REDEVANCE :

Une redevance annuelle variable correspondant à un pourcentage du chiffre d'affaires hors taxe généré par la vente des produits de la distribution automatique réalisés sur le site.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS :

- Critères liés à l'entreprise :
- expérience professionnelle en distribution automatique,
- solidité juridique et financiers,
- Critères liés à l'exploitation :
- Projet d'implantation prévu au regard des contraintes liées à l'amortissement des investissements
- Qualité et efficacité de l'organisation mise en place pour assurer l'approvisionnement et la maintenance des appareils
- Relation clients - organisation de la remise des badges, service après-vente et remboursements en cas de dysfonctionnements, moyens de paiement
- Critères liés à l'offre commerciale
- tarification des produits proposés,
- qualité et variété des produits sélectionnés.

DATE LIMITE DE REMISE DES PROJETS : JEUDI 27 JUIN 2024 à 16H

<https://marches.departement13.fr>

PERSONNES À CONTACTER :

Océle AMORIC - ocle.amoric@departement13.fr

Laurence MUSSI - laurence.mussi@departement13.fr

France RESBEUT - france.resbeut@departement13.fr

RETRAIT DES DOSSIERS DE L'APPEL A PROJET :

Se procurer les documents soit auprès du service concerné à l'adresse indiquée ci-dessus, soit sur le site du Département des Bouches-du-Rhône à l'adresse suivante : <https://marches.departement13.fr>

Une visite sur site obligatoire est prévue le jeudi 13 juin 2024 à 10h00 sur inscription.

332411

AVIS DE CONCESSION

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

POUVOIR ADJUDICATEUR : Ville de PERNES LES FONTAINES - Place Anstide Brind - 84210 Pernes Les Fontaines - Téléphone : 04 90 61 45 00 - Adresse Internet : <https://www.perneslesfontaines.fr> - Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-secures.fr>

OBJET : Délégation de Service Public pour l'organisation de marchés à la brocante et de vide-greniers.

DESCRIPTION DES PRESTATIONS : Organisation de marchés à la brocante et de vide-greniers destinés à recevoir des professionnels et des non professionnels sur Pernes les Fontaines et au Hameau des Valayans, pour une durée de 3 ans.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITÈRES DE SÉLECTION :

tels que mentionnés dans le règlement de la consultation.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Qualité du projet d'exploitation et du service rendu aux usagers : 70% - Montant de la redevance forfaitaire proposée : 30 %

COMMUNICATION : Les documents de la consultation sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse : <https://www.marches-secures.fr>.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : point de contact susmentionné.

REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :

Le dépôt du pli se fait obligatoirement par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-secures.fr>.

DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :

Le mardi 25 juin 2024, à 12 h 00.

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 24/05/2024 La Provence

333120

AVIS DE MARCHÉ RECTIFICATIF

DÉPARTEMENT DE PUBLICATION : 13

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :

Assoc: Synd Arosant Arosant Craponne

Correspondant : Jérôme LESCOT, Marie 1 Esp Bernardin Laugier, 13047, Istres, tél. : 06-69-64-46-58, Courriel : asa.c@ulcock.fr, adresse internet : <https://www.e-marchespublics.com/appe-offre/1011462>

OBJET DU MARCHÉ : Marché public de prestation intellectuelles - Actualisation du schéma directeur et étude de régulation pour IASA des Arosants de Craponne à Istres.

TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION PAR L'ACHETEUR PUBLIC :

2024-05-21

INFORMATIONS RECTIFICATIVES :

Dans la rubrique « Date limite de réception des offres » :

Au lieu de : « 29 Mai 2024 à 16 00 », lire : « 12 Juin 2024 à 16 00 ».

Vos annonces légales & marchés publics
du lundi au vendredi dans La Provence
& le mardi dans notre supplément Economie

CONTACT : al@laprovence-medias.fr

Tous nos marchés sont mis en ligne gratuitement sur

laprovencemarchespublics.com francemarches.com